Bourges, le 9 octobre 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

École Sainte-Marthe de Bourges

À la suite de l'interpellation, mardi vers 15 h 30 au sein de l'établissement, d'un membre du personnel travaillant à l'école Sainte-Marthe de Bourges, une enquête judiciaire est en cours.

L'établissement et l'Enseignement catholique collaborent pleinement avec les services de police et les autorités compétentes, dans le respect du cadre de cette procédure.

Avant toute chose, notre première pensée va à l'ensemble des enfants de l'école, ainsi qu'aux familles et équipes éducatives pleinement mobilisées à leurs côtés pour les accompagner et leur offrir un cadre aussi sécurisant que possible.

Notre première priorité est la sécurité et la protection des enfants.

Dès que nous avons eu connaissance de la situation, les mesures nécessaires ont été prises afin que le personnel concerné n'exerce plus auprès des élèves.

Ce personnel intervient dans le cadre de deux contrats distincts, un contrat public en qualité d'AESH relevant de la DSDEN et un contrat privé relevant de l'OGEC. Les mesures de suspension à titre conservatoires ont été prises dans chacun de ces cadres en attendant les résultats de l'enquête.

Ces mesures sont strictement conservatoires. Elles ne préjugent ni des conclusions de l'enquête ni de la responsabilité de la personne concernée. Le respect de la présomption d'innocence demeure pour nous un principe essentiel.

Notre deuxième priorité est l'accompagnement des enfants, de leurs familles et des équipes.

Un dispositif d'écoute avec des psychologues a été mis en place dès jeudi matin. Une rencontre a également été organisée avec les familles afin de les écouter, d'accueillir leurs interrogations et de leur apporter quelques repères pour accompagner leurs enfants dans ce contexte. Cet accompagnement reste accessible aux enfants, aux familles et aux personnels qui en ressentent le besoin.

Une démarche de prévention est parallèlement engagée auprès des élèves de l'école, du collège et du lycée professionnel. Nous souhaitons notamment les sensibiliser à la nécessité de protéger leurs camarades en ne relayant ni rumeurs, ni informations incomplètes, non vérifiées ou inexactes.

Dans une situation de cette nature, les réseaux sociaux peuvent amplifier très rapidement des informations erronées ou sorties de leur contexte, avec des conséquences potentiellement graves pour l'élève concernée et sa famille, mais aussi pour d'autres élèves ou personnes susceptibles d'être mises en cause. Ne pas diffuser une information dont on ne connaît ni l'origine ni la véracité constitue également une manière concrète de protéger les autres.

Cette démarche concerne également les adultes. Des actions d'accompagnement, de sensibilisation et de formation ont déjà été engagées auprès des équipes éducatives et se poursuivent, notamment dans le cadre du Plan de protection des plus fragiles, 3PF. Elles visent à renforcer une culture commune de la vigilance, à mieux repérer les situations préoccupantes, à accueillir la parole des enfants avec justesse et à connaître les conduites à tenir en cas d'alerte ou de signalement. Ces actions s'inscrivent dans la durée et continueront d'être développées.

Nous sommes enfin particulièrement attentifs à la relation de confiance avec les familles.

Nous avons fait le choix de les informer rapidement de la situation puis des mesures prises. Cette information doit être aussi claire que possible, tout en respectant la protection de l'enfant concernée et de sa famille, la confidentialité de la procédure, la présomption d'innocence et le travail de la justice.

L'établissement, la tutelle Lassalienne et la direction interdiocésaine de l'Enseignement Catholique restent pleinement mobilisés, en lien étroit avec les familles, les équipes éducatives et les autorités compétentes.

Notre responsabilité est claire : **protéger les enfants, accompagner les familles et les équipes, agir avec vigilance et réactivité et permettre à la justice de mener son travail dans les meilleures conditions.**

Nous ne commenterons pas les faits faisant l'objet de l'enquête elle-même. Nous souhaitons en revanche rendre compte avec clarté des mesures prises et de l'accompagnement mis en œuvre.

Dominique DURIEZ
Directeur Interdiocésain de l'Enseignement Catholique
Diocèses de Bourges et Orléans

Loic Thomas
Délégué Tutelle Lasalle